

## 21 septembre Journées internationales de la Gastronomie

La gastronomie française a été inscrite en 2010 au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Cette reconnaissance a été suivie par le lancement de la "Fête de la Gastronomie" en 2011 à l'initiative de Frédéric Lefebvre, alors Secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services, des Professions libérales et de la Consommation.

Elle a reçu le patronage de la Commission française à l'UNESCO en 2014.

### Un week-end Gargantuesque

Mettant en scène les professionnels des métiers de bouche, de l'hôtellerie-restauration, de l'agriculture, du tourisme... la fête de la gastronomie se déroule tous les ans, le 4ème week-end de septembre.

Durant ces trois jours, des manifestations, des banquets, des dégustations... ont lieu un peu partout en France et dans le monde entier, mettant en avant le plaisir du goût, la qualité des produits et le partage autour d'un bon repas ; le tout dans un esprit de convivialité.

### Le rayonnement de la France à l'étranger

Depuis le 4 décembre 2017, et suite à une volonté du Président de la République de faire rayonner l'excellence de la gastronomie française à l'étranger, la fête de la gastronomie change d'appellation et se nomme dès à présent : « Goût de France ».